

NICOLE VIVIER « Histoire et culture chorégraphique »

AVANT-PROPOS

Ouverture du cursus

L'ouverture de chaque cursus est conditionnée à un minimum de **10 inscriptions**. Les enseignements débiteront uniquement lorsque ce nombre de participants sera atteint. Nous vous invitons à nous contacter régulièrement afin de suivre l'évolution des inscriptions.

Calendrier des formations

Chaque intervenant établit un calendrier prévisionnel susceptible d'être ajusté en cours d'année. En cas de report d'une session, celle-ci sera reprogrammée, en concertation avec les participants, afin de garantir les **100 heures de formation** prévues au cursus. Le calendrier mis à jour de chaque intervenant est consultable à tout moment sur notre site internet.

Lieux de formation

Les sessions peuvent se dérouler sur différents sites de formation situés à Aubagne. Le lieu précis de chaque session sera communiqué aux participants avant son déroulement, en fonction des disponibilités des salles et de l'organisation du groupe.

Examens

Les examens font partie intégrante du cursus. Ils sont obligatoires et peuvent être organisés sous forme d'épreuves individuelles ou collectives, selon les modalités propres à chaque discipline.

MOIS	SE FORMER	LIEU	DATE	HORAIRES	TOTAL HEURES
SEPTEMBRE 2026	CURSUS	CRR – Aix-en-Provence ET en visioconférence	Mercredi 16	14h00 / 16h15	6h45
			Mercredi 23		
			Mercredi 30		
OCTOBRE 2026	CURSUS	CRR – Aix-en-Provence ET en visioconférence	Mercredi 7	14h00 / 16h15	4h30
			Mercredi 14		
NOVEMBRE 2026	CURSUS	CRR – Aix-en-Provence ET en visioconférence	Mercredi 4	14h00 / 16h15	6h45
			Mercredi 18		
			Mercredi 25		
DÉCEMBRE 2026	CURSUS	CRR – Aix-en-Provence ET en visioconférence	Mercredi 2	14h00 / 16h15	6h45
			Mercredi 9		
			Mercredi 16		
JANVIER 2027	CURSUS	CRR – Aix-en-Provence ET en visioconférence	Mercredi 6	14h00 / 16h15	9h
			Mercredi 13		
			Mercredi 20		
			Mercredi 27	ÉVALUATION FINALE 14h00 / 16h15	

* à la discrétion de l'IIMM et de l'enseignant